

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **101 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

le feu nucléaire de l'adversaire ; les théâtres d'opérations terrestres, beaucoup plus vulnérables, en seraient libérés d'autant.

Ces considérations sont certes intéressantes. Elles permettent d'entrevoir un soulagement apporté aux forces au sol et aux pays impliqués dans un conflit. Cependant elles jouent dans le cadre « périphérique » extra-européen. De plus, il faut bien admettre qu'aucun des pays de l'Europe continentale ne disposera de longtemps de moyens à leur mesure.

Ainsi l'adaptation à la guerre atomique sur le plan stratégique aboutit pour ces pays-là à la préparation d'une défense passive, qui doit être très poussée, enterrée au maximum et pour laquelle les régions montagneuses offrent des avantages majeurs : limitation de l'étendue des dégâts et possibilités de construction d'abris par pénétration dans le flanc des hauteurs.

Lt.-col. PERRET-GENTIL

Informations :

Société suisse des officiers

Thèmes pour le concours de 1956

- I. Ont seuls droit de participer au concours : les membres de la Société Suisse des Officiers.
- II. *Thèmes.*
 1. L'avenir de la défense nationale suisse.
 2. Conséquences des développements récents de la technique pour notre conduite du combat.
 3. L'infanterie dans notre prochaine organisation militaire (conduite du combat, armement, organisation, instruction).
 4. Les troupes légères dans l'avenir (conduite du combat, armement, organisation, instruction).
 5. Le développement technique futur de l'artillerie et son engagement.

6. La défense de l'espace aérien suisse ; ses aspects politiques, stratégiques et tactiques.
7. La DCA terrestre sur le champ de bataille.
8. Problèmes techniques et tactiques de la défense antichars dans son évolution actuelle.
9. L'importance de la mine pour notre défense nationale.
10. La protection de la population civile.
11. Les services arrières dans l'avenir ; articulation et engagement.
12. Recrutement et formation des cadres.
13. Le problème de la spécialisation dans l'instruction militaire.
14. De la nécessité des premiers secours assurés par le blessé lui-même ou par ses camarades de combat ; propositions pour une instruction appropriée.
15. Mission et organisation du Service d'arbitrage.
16. De l'opportunité d'une gendarmerie d'armée centralisée (emploi, organisation, instruction).

Des mémoires consacrés à des questions partielles seront également acceptés comme travaux de concours.

III. *Délai pour la remise des travaux* : 30 juin 1957.

IV. *Conditions du concours*.

1. Les travaux seront remis en quatre exemplaires dactylographiés au Secrétariat central de la Société Suisse des Officiers, Adligenswilerstrasse 6, Lucerne.
2. Des thèses de doctorat ou des études, qui n'auront subi que quelques transformations après avoir été déjà publiées, ne seront pas acceptées.
3. Chacun des quatre exemplaires des mémoires sera muni d'une devise ; il est interdit d'y ajouter le nom de l'auteur sous peine d'être exclu du concours.
4. Les nom, adresse, grade et incorporation de l'auteur seront communiqués au jury sous enveloppe fermée portant la devise choisie par le concurrent.
5. Le Jury ne prendra connaissance du nom de l'auteur que si son travail est primé ou acheté par la société.
6. Un exemplaire de chaque mémoire sera conservé dans les archives de la Société Suisse des Officiers. Les auteurs de travaux primés en recevront deux exemplaires en retour après l'assemblée des délégués de 1958.

Les travaux non primés pourront être remis à leurs auteurs si ceux-ci font connaître leur devise et leur adresse. Si le désir n'en est pas exprimé, aucun mémoire ne sera restitué,

car le Comité Central n'a pas la compétence d'ouvrir l'enveloppe accompagnant les travaux non primés.

7. En récompensant un travail, la Société Suisse des Officiers acquiert un droit exclusif de publication pour la durée de deux ans dès le 30 juin 1957, sauf convention particulière.

V. *PRIX.*

Un crédit de 4000 fr. est à disposition. L'assemblée des délégués de 1958 décidera de son emploi total ou partiel selon les dispositions du jury.

VI. *Publication des résultats du concours.*

Proclamation lors de l'assemblée ordinaire des délégués au printemps 1958 et publication ultérieure dans l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, dans la *Revue militaire suisse*, ainsi que dans la *Rivista Militare della Svizzera Italiana*.

VII. *Composition du Jury.*

Président : Colonel-divisionnaire Büttikofer Othmar, chef d'arme des troupes de transmission, Wabern.
 Colonel-divisionnaire Primault Etienne, chef d'arme des troupes d'aviation et de DCA, Berne.
 Colonel-divisionnaire Rünzi Friedrich, sous-chef d'état-major, Services arrières, Berne.
 Colonel-brigadier Brunner Hans, commandant des Ecoles de tir, Wallenstadt.
 Colonel EMG. Suter Richard, Saint-Gall.
 Colonel EMG. de Buman Ernest, Fribourg.
 Colonel EMG. Ernst Albert, Lucerne.
 Colonel EMG. Studer Eugène, Hünibach b/Thun.

Bulletin bibliographique

Les livres :

Une division de montagne allemande sur le front de l'Est, de 1940 à 1945.

« Enzian und Edelweiss. Die 4^e Gebirgsdivision », par le « Generalleutnant » J. Braun. Un volume relié de 260 pages, 150 photos, 23 croquis et plusieurs dessins à la plume. — Podzun-Verlag, Bad Nauheim, 1955.

L'auteur de cet historique est l'un des quatre commandants qui se sont succédé à la tête de la 4^e D. mont. « Gentiane », née en octobre 1940 et sœur cadette de la 1^{re} D. mont. « Edelweiss ». De nombreux croquis facilitent l'exposé des opérations, dont des récits